

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 10 DECEMBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi dix décembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du quatre décembre deux mil vingt-quatre.

Présent(e)s : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Annie ROBERT, François HINDRÉ, Mickaël DABET, Monique LE CLÉZIO, Benoît LARVOR, Dominique VIEL, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Henri FLAGEUL, Jocelyne LE TINNIER, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Pierrick GLAIS, Jean-Pierre LE BIHAN, Gérard DABOUDET, Arlette HINGANT, Martine POULAILLON, Roselyne ROCABOY, Michel ULMER, Marcel PICHOT, Bruno LE BESCAUT, Valérie VIDELO-RUFFAULT, Philippe PRESSE, Gwénaëlle KERVELLA, Jean-Michel SCOUARNEC, Daniel COGUIC, Odile LE STRAT, Nadine OLLITRAULT, Joël FERRON, Joël HUBY, Isabelle LE BRIS, Éric ROBIN, Michel HESRY Dominique DAUNAY, Claude DELAHAYE, Joël CARRÉE, Chantal NÉVO, Yvon LE JAN, Claudine BROSSARD, Georges LE FRANC, Alain GUILLAUME, Jean-Pierre JAGLIN, Nicole LE COUÉDIC, Marie-Thérèse PITHON, Maryline JAOUEN, Gilles HELLARD, Evelyne GASPAILLARD, Michel ROUVRAIS, Gérard MATHÉCADE, Brigitte JEGLOT ;

Excusé(e)s : Jean-Louis MARTIGNÉ, Olivier ALLAIN (pouvoir à Valérie VIDELO-RUFFAULT), Marie-Anne LE POTIER (pouvoir à Mickaël DABET), Sylvie ROCABOY (pouvoir à Martine POULAILLON), Evelyne BOSCHER (pouvoir à Nadine OLLITRAULT), Henri DUROS (pouvoir à Joël FERRON), Isabelle GORÉ-CHAPEL (pouvoir à Michel HESRY), Romain BOUTRON (pouvoir à Xavier HAMON), Elisabeth POINEUF (pouvoir à Chantal NÉVO), Aurélie HERVÉ (pouvoir à Yvon LE JAN), Sébastien QUINIO (pouvoir à Annie ROBERT), Pierre PICHARD (pouvoir à Dominique VIEL), Laurent BERTHO, Christian LE RIGUIER, Anne-Laure DUÉDAL (pouvoir à François HINDRÉ), Guénaël CHOUPAUX ;

Absent(e)s : Arlette MICHEL, Mickaël LEVEAU, Jean-Luc LABBÉ, Yvon PERRIN, Patrick RAULT, Benoît CONNAN ;

Secrétaire de séance : Evelyne GASPAILLARD.

CC_2024_187 PLPDMA – COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE D'ELABORATION ET DE SUIVI

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le décret n°2015-662 du 10 juin 2015 relatif aux programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés ;

VU le code de l'environnement et notamment son article L. 541-15-1 ;

VU la délibération n°CC_2023_156 du 3 octobre 2023 approuvant le lancement d'un PLPDMA à l'échelle de Loudéac Communauté ;

Définition d'un PLPDMA :

Un Programme Local de Prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) est un document de planification territorial obligatoire depuis le 1er janvier 2012, règlementé par le décret n° 2015-662 du 10 juin 2015, qui en précise le contenu et les modalités d'élaboration.

Le PLPDMA détermine pour une durée de 6 ans les orientations à prendre sur le territoire afin de répondre aux enjeux nationaux et régionaux en matière de réduction de la production ou nocivité des déchets.

Il doit faire l'objet d'un bilan annuel et être réévalué au moins tous les six ans par la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES).

La CCES a pour rôle de réunir les acteurs du territoire : élus référents, partenaires institutionnels, acteurs de la prévention et de la gestion des déchets, société civile... afin de discuter du projet de programme local de prévention, de son bilan annuel et de sa révision.

Proposition de composition de la CCES :

COLLEGE	ORGANISME/TERRITOIRE	NOM	PRENOM
Elu	Loudéac Communauté	LE JAN	Yvon
Elu	Ville de Loudéac	PRESSE	Philippe
Elu	Représentant élu - « Espace de vie de Corlay »	COURTOT	Mylène

Elu	Représentant élu - « Espace de vie de Guerlédan »	FRAVAL	Philippe
Elu	Représentant élu - « Espace de vie de Loudéac »	URVOIX	Christelle
Elu	Représentant élu - « Espace de vie de Le Mené »	AIGNEL	Gilles
Elu	Représentant élu - « Espace de vie de Merdrignac »	HESRY	Michel
Elu	Représentant élu - « Espace de vie de Plémet »	RAULT	Patrick
Elu	Représentant élu - « Espace de vie de Plouguenast-Langast »	MOREL	Jean-Luc
Elu	Représentant élu - « Espace de vie d'Uzel »	SOMMIER	Stéphane
Société civile	ADESS Centre Bretagne	MOREL	Martine
Société civile	Maison Familiale Rurale	MOUNIER	Gwénaëlle
Société civile	Chambre des Métiers et de l'Artisanat	LABBE	Pierre
Société civile	Université du Temps Libre	COLLEU	Rémi
Société civile	Seconde vie	LE QUERRE	Nicolas
Société civile	Campus du Mené	RENAUX	Stéphane
Société civile	Membre individuel – Commune de Loudéac	ALAGON	Pierre
Société civile	Membre individuel – Commune de Loudéac	LE BIHAN	Martine
Société civile	Membre individuel – Commune de Loudéac	LE ROUX	Yannick
Société civile	Membre individuel – Commune de Plumieux	SIPRA	Florence
Société civile	Membre individuel – Commune de Saint-Hervé	CLEMENT	Isabelle
Société civile	Membre individuel – Commune de Saint-Mayeux	LEVEL	Frédéric
Société civile	Membre individuel – Commune d'Uzel	GUIGO	Myriam

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

DÉCIDE

1. D'approuver la composition de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi constituée dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Exercice :	72	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Présents :	51	Pour expédition certifiée conforme
Pouvoir(s) :	12	
Pour :	63	Loudéac, le 10 décembre 2024
Contre :	00	Le Président
Abstention :	00	Le secrétaire de séance

Acte certifié exécutoire par :
- Envoi en Préfecture et affichage électronique le : 19/12/2024